



Commune
de Milvignes

Milvignes Infos

Bulletin
communal

AOÛT 2019 | N° 4

EDITO

Août est le mois d'une renaissance : au retour de la pause estivale, la reprise du travail ou de l'école amorce une nouvelle année au rythme scolaire. La période estivale s'étire encore avec bonheur, les animations se multiplient pour profiter d'une météo encore douce. Cette ambiance de fête se poursuit grâce aux événements organisés par de nombreux partenaires locaux : c'est « l'esprit Milvignes », qui crée ce sentiment collectif d'une qualité de vie singulière à notre commune.



Milvignes attire de nouvelles familles, intéressées par notre cadre de vie, nos nombreux services et infrastructures. Cet engouement a, entre autres, des répercussions sur l'évolution des effectifs de notre structure d'accueil parascolaire. Nos 5 sites offrent chaque jour 225 places et comptent 370 enfants inscrits par semaine sur 645 élèves scolarisés dans les collèges des villages, de 1 à 7 H.

Notre jeunesse est l'une de nos forces. La politique familiale est l'une de nos priorités. Notre volonté est d'anticiper le développement de l'accueil des enfants, d'avancer sereinement avec l'ensemble des acteurs concernés pour préparer l'avenir. Les projets menés cherchent à répondre aux besoins tout en garantissant un accueil adapté et de qualité pour les enfants.

La rentrée nous rattrape ainsi doucement, car cette apparente décontraction estivale ne fait jamais fléchir l'activité communale.

Edith Aubron Marullaz
Conseillère communale, dicastères des finances, de la formation et de l'accueil de l'enfance

Composition des Bureaux des Autorités au 1^{er} juillet 2019

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL :

Présidente :
Mme Marlène Lanthemann (PLR)
Vice-présidente :
Mme Josette Schaer (PLR)
Secrétaire :
Mme Edith Aubron Marullaz (PLR)

Secrétaire adjoint :
M. Grégory Jaquet (PS)

Membre :
M. Yanick Bussy (La Grappe)

BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL :

Président : M. Michel Vermot (PLR)

Premier vice-président :
M. Jean-Philippe Favre (PS)

Seconde vice-présidente :
Mme Roxane Kurowiak (Les Verts)

Secrétaire :
M. Louis Godet (Vert'libéraux)

Secrétaire adjoint :
M. Daniel Bena (La Grappe)

Scrutateurs : M. Robert Gygi (La Grappe)
et M. Mario Navarro (PLR)

Palmarès des apprenti-e-s de la Commune de Milvignes

Le Conseil communal félicite les 4 apprenti-e-s de la Commune qui ont réussi leurs examens de fin d'apprentissage :

- Cassie Marchese : Employée de commerce CFC
- Samuel Mehari : Employé d'exploitation AFP
- Joanne Tellenbach : Assistante socio-éducative CFC – Accompagnement des enfants

- Yolande Tercier : Assistante socio-éducative CFC – Généraliste

En leur souhaitant plein succès pour la suite de leur parcours professionnel !

Le Conseil communal tient également à remercier les formatrices et formateurs pour leur investissement et leur accompagnement tout au long de ces différents parcours.

La Poste – dernière ligne droite !

Le Conseil communal poursuit sa défense tenace des offices de poste de nos trois villages.

Confronté à une nouvelle manœuvre de la direction de La Poste pour supprimer les offices d'Auvernier et de Bôle cette année encore, le Conseil communal exige désormais que toutes les fermetures d'offices soient abandonnées jusqu'à 2021. A cette date, le Parlement fédéral aura effectivement traité l'initiative cantonale jurassienne exigeant une révision de la stratégie de La Poste. Des dizaines de communes suisses ont rejoint Milvignes dans cette opposition au démantèlement et se sont individuellement adressées au Conseil fédéral pour requérir son intervention.

Le Conseil communal a proposé un projet de motion parlementaire fédérale pour un moratoire, repris et déposé par M. Didier Berberat au Conseil des Etats en juin dernier. Ce texte sera débattu par le Parlement à la rentrée et représente une réelle chance d'obtenir du Conseil fédéral qu'il raisonne enfin la direction de l'entreprise publique et l'empêche de poursuivre le démantèlement injustifié du service postal universel.

Sortie communale à la Grande Sagneule

Nous rappelons la traditionnelle sortie à la Grande Sagneule, organisée par l'Association des Sociétés locales d'Auvernier, qui aura lieu **dimanche 25 août**, dès 10h00, par n'importe quel temps. La participation est libre. Pour un repas pris au restaurant, réservation téléphonique obligatoire au 032 855 11 74.

Journée « Coup de Balai » sur les rives du lac

La journée de nettoyage des rives du lac sur le territoire de Milvignes se déroulera le **samedi 21 septembre 2019 dès 08h15**. Le point de rendez-vous est fixé devant le club house de La Galère au port d'Auvernier.

Tous les habitants sont cordialement invités à se mobiliser. Pour des questions d'organisation, nous remercions les personnes intéressées à s'inscrire auprès du Service technique et des Constructions, **jusqu'au vendredi 6 septembre**, par téléphone ou par courriel : 032 886 44 50 ou milvignes.constructions@ne.ch

Rives : une conduite respectueuse des autres et de l'environnement

Même si les beaux jours et les vacances portent à l'indolence, nous invitons tous les usagers des rives à rester attentifs au maintien de la propreté des lieux et au respect d'autrui.

Des affiches rappellent les règles élémentaires de bienséance.



Une attitude respectueuse d'autrui et de l'environnement est gage de quiétude pour tous !

Un mini écopoint nouvellement installé est également à disposition pour le tri – déchets incinérables, verre, aluminium et fer blanc – à proximité des rives, non loin du débarcadère d'Auvernier.



Usage des trottoirs et pistes mixtes

Les usagers des trottoirs et des pistes mixtes sont toujours plus nombreux : vélos, trottinettes – électriques ou non – et bien sûr piétons.

Afin de limiter les accidents dans ces zones, il est important d'adopter le bon comportement et de respecter certaines règles de priorités. Aussi, nous vous invitons à rester attentifs à la signalisation ad hoc.

	<p>PISTE CYCLABLE ET CHEMIN POUR PIÉTONS AVEC PARTAGE DE L'AIRE DE CIRCULATION</p> <p>Chaque usager est tenu d'utiliser la partie de l'aire de circulation qui lui est attribuée. Emprunter la piste est obligatoire pour les cycles et les cyclomoteurs, vélos électriques inclus.</p>
	<p>PISTE CYCLABLE ET CHEMIN POUR PIÉTONS SANS PARTAGE DE L'AIRE DE CIRCULATION</p> <p>Les piétons et les cyclistes sont libres d'utiliser toute la largeur de l'aménagement. Aucun d'eux n'est prioritaire. Emprunter la piste est obligatoire pour les cycles et les cyclomoteurs, vélos électriques inclus.</p>
	<p>CHEMIN POUR PIÉTONS AVEC CYCLES AUTORISÉS</p> <p>Les cyclistes peuvent emprunter la piste ou rester sur la route. Les cyclistes doivent observer une prudence accrue à l'égard des piétons et leur accorder la priorité. Les vélos électriques limités à 45 km/h et les cyclomoteurs ne peuvent y circuler qu'avec le moteur éteint.</p>

INFORMATIONS OFFICIELLES

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL GÉNÉRAL

12.09.2019 – 14.11.2019 – 12.12.2019

PROCHAINES SÉANCES DE LA COMMISSION D'URBANISME

20.08.2019 – 24.09.2019 – 22.10.2019 – 19.11.2019 – 17.12.2019

Ne seront traités que les dossiers reçus 10 jours avant la date de la séance de la Commission d'urbanisme.

MISE À BAN DES VIGNES

Conformément à l'article 27 de la Loi sur la promotion de l'agriculture, du 28 janvier 2009, les vignes situées sur le territoire de la Commune de Milvignes, seront mises à ban **dès le 10 septembre 2019**.

NUMEROS A APPELER EN CAS D'URGENCE

Panne électrique et dégâts des eaux : Eli10 - 032 886 47 50

Incident gaz : Viteos SA - 032 886 00 00

GUICHET UNIQUE

Les citoyens au bénéfice d'un contrat d'utilisateur au Guichet unique peuvent obtenir, 24/24 heures, les documents suivants :

- attestation de domicile
- attestation de domicile antérieur
- attestation de séjour pour les personnes domiciliées à Milvignes en séjour secondaire.

Ces documents sont accessibles par paiement en ligne d'un émoulement de CHF 10.- par adulte, la prestation étant gratuite pour les enfants. Un code unique de validation remplace la signature officielle de l'autorité communale.